



A l'attention de
M. Xavier Bettel
Formateur
5, rue du St. Esprit
L-1475 Luxembourg

Objet : Félicitations & création d'un help desk

Monsieur Bettel,

Tout d'abord, je voudrais vous féliciter pour votre réussite personnelle lors des élections législatives il y a deux semaines. Aujourd'hui, vous êtes formateur, demain vous serez Premier ministre : quel exploit ! Dans ce contexte, je vous souhaite courage et endurance dans vos nouvelles fonctions. Mais surtout j'espère que vous maintiendrez l'envie de bien vouloir contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des gens vivant au Grand-Duché ou ailleurs. Exercer la fonction d'un ministre veut dire offrir des perspectives aux gens. Un Premier ministre est finalement un créateur de perspectives pour que les rêves des gens puissent se réaliser. Un travail très noble.

Puis, je me permets de vous écrire sur le sujet du prix de l'eau en relation avec l'obligation d'introduire et d'appliquer l'article 12 de la loi relative sur l'eau du 19 décembre 2008.

Depuis lors, le pourcentage des communes appliquant à la lettre l'approche harmonisée élaborée par le Ministère et l'AGE, oscille autour de 30 à 35%. Si l'on considère les délibérations communales qui divergent de l'approche harmonisée tout en respectant les critères de la loi précitée, le taux s'améliore tout en restant en-dessous de 50%.

Dans ce contexte, je me permets de vous soumettre l'idée suivante : créer un help desk « prix de l'eau » pour les communes afin de les motiver de se conformer à la législation nationale et de les conseiller activement sur l'élaboration d'une tarification conforme aux dispositions du texte législatif. Ce travail très intensif et du caractère participatif demande évidemment une charge de consultance dépassant les capacités actuelles des ressources humaines de l'AGE ou du Ministère. Ainsi, je vous propose d'externaliser ce travail.

L'impact de la création d'un help desk « prix de l'eau » pour les communes consistera :

- ✓ à réduire nettement la charge de travail sur ce dossier pour l'AGE ;
- ✓ à répondre au besoin éclatant des communes d'être mieux conseillées sur le sujet ;
- ✓ à accélérer le rythme pour que toutes les communes soient conformes à la loi ;

- ✓ à procéder à des évaluations portant sur l'actualisation des données de base qui fournissent le prix de revient. Les communes qui se sont conformisées très tôt courent le risque que le taux de recouvrement des coûts s'abaisse d'une année à l'autre vu que les coûts de production et/ou d'achat d'eau, ainsi que les coûts de distribution de l'eau évoluent (inflation, investissements supplémentaires).

La crise économique et financière des trois à quatre dernières années a impliqué une détérioration de la situation des finances publiques du Luxembourg bien que notre pays ait maintenu sa dette publique à un niveau relativement bas par rapport aux autres pays européens – mais un petit pays a aussi moins de marge d'adaptation. Une mesure de réaction consistera d'introduire et d'appliquer les principes « utilisateur-payeur » et « pollueur-payeur » à cent pourcent au niveau communal pour que

1. les communes puissent maintenir une sobriété financière et
2. celles-ci ne soient pas obligées de privatiser les services économiques d'intérêt général pour rééquilibrer leurs finances.

Dans le cadre des différents groupes de travail mis en place par votre parti et vos deux partenaires de coalition, je suis évidemment à votre disposition pour vous informer et conseiller sur le sujet et de discuter avec vous ou une personne en charge sur les modalités d'opérationnalisation d'un tel help desk.

Sur le portail de « linkedin.com », vous trouverez des informations sur mon engagement dans le domaine de l'eau. Vos collègues, MM. Rhett Sinner, bourgmestre de la commune de Betzdorf, et Gusty Graas, échevin de la commune de Bettembourg, me connaissent et peuvent vous apporter quelques informations sur ma personne.

Veuillez agréer, Monsieur Bettel, mes sentiments distingués.



Christophe Wantz
Expert en eau



A l'attention de
M. Xavier Bettel
Formateur
5, rue du St. Esprit
L-1475 Luxembourg

Objet : Eau & développement durable du Grand-Duché

Cher Monsieur Bettel,

Selon les statistiques de l'Administration de la Gestion de l'Eau, les ménages privés consomment en moyenne 140 litres par habitant par jour. Dans le rapport d'activités 2011, vous pouvez lire que le captage du déversement des sources et le prélèvement dans les nappes souterraines correspondent grosso modo à 40% du rechargement annuel des aquifères sollicités.

Bien que le Grand-Duché ne soit pas un pays aride, l'approvisionnement en eau sera désormais un problème pour l'avenir proche du pays. En effet, l'indice d'exploitation de l'eau, rapport entre la quantité d'eau captée chaque année et la totalité des ressources en eau douce disponibles à long terme, est un indicateur qui reflète les pressions exercées sur les ressources en eau douce. Supérieur à 20 %, cet indice montre qu'une ressource en eau est sous pression, alors qu'au-delà de 40 %, il illustre une situation de stress hydrique critique ainsi qu'une utilisation clairement non durable des ressources en eau.

La consommation totale du pays augmente de 1,40% par an et ce phénomène est dû à une forte croissance démographique (1,35% par an sur les quinze dernières années) de la population résidente (511.800 habitants pour 2011). Puis, il est un fait que de nombreuses sources d'eau ne peuvent plus être exploitées, car elles sont trop polluées en pesticides notamment en provenance de l'agriculture ou de la viticulture.

Dans le rapport 2012 concernant le réexamen de la politique européenne relative à la rareté de la ressource en eau et à la sécheresse, nous lisons qu'en 2007, au moins 11 % de la population européenne et 17 % du territoire de l'UE ont connu un manque d'eau et le phénomène est en train de s'aggraver; à l'heure actuelle, on estime qu'une partie importante des bassins hydrographiques est soumise à un stress hydrique toute l'année. La rareté hydrique est liée aux conditions climatiques changeantes, mais également à une surexploitation des ressources bleues.

L'objectif global de la politique nationale relative à la gestion de l'eau devrait être l'inversion des tendances actuelles en consommation d'eau pour ne pas risquer un *krach* écologique et économique.

Ceci dit et sous le préambule de maintenir une autarcie hydrique nationale, je plaide d'introduire au niveau communal des objectifs en termes d'utilisation rationnelle de l'eau pour entraver un scénario catastrophique. Je suis à votre disposition pour vous conseiller en détail sur mon plan d'action.

Merci de votre attention et de votre compréhension pour mon engagement dans la matière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Bettel, mes sentiments respectueux.

Christophe Wantz
Expert en gestion de l'eau